

LA P.E.E.P. EN RÉGION PACA



toute l'actu de l'académie Aix-Marseille

EDITO

L'Union Académique d'Aix-Marseille a tenu son assemblée générale le 27 janvier 2018 et s'est enrichie de nouveaux membres et d'un nouveau bureau dynamique et enthousiaste face à la succession de réformes qui nous attend au lycée, pour l'apprentissage et le baccalauréat. Cette nouvelle équipe est à vos côtés pour vous épauler et vous aider, c'est tous les adhérents de nos quatre départements qui feront notre force au sein de notre académie.

Présidente : Madame Isabelle FERY
Vice Présidente : Madame Gisèle BRUNAUD
Secrétaire : Madame Pascale CORNE BUTON
Trésorière : Madame Sylvie VERGNES

Membres du comité :
Madame Nathalie PUNTEL
Madame Véronique IORIO
Monsieur Michel TRICARICO
Monsieur Eric PILMANN
Mme Danielle BONHOME
Monsieur Claude FERCHAT

Membres d'honneur :
Madame Dany SERRE, Monsieur Eric JOUVE

Instances et Commissions :

CAELV Commission Académique sur l'Enseignement des Langues Vivantes :

Instance en charge du suivi des 16 langues enseignées dans notre académie des écoles aux lycées en passant par les collèges.

CAACEP Conseil Académique des Associations Complémentaires de l'Enseignement Public :

Son rôle consiste à donner ou non un agrément aux associations qui interviennent de façon régulière dans les établissements scolaires.

EPA Entreprendre Pour Apprendre :
association qui accompagne des mini-entreprises dans des collèges et des lycées. La PEEP est partenaire.

Responsable de publication :
Isabelle Fery

Rédaction :
équipe PEEP UA



Réforme du baccalauréat

Les élèves plancheront en fin de première sur le Français (écrit et oral) en épreuve anticipée.

Ils passeront l'année de la Terminale, deux épreuves au choix sur les disciplines de spécialités en plus de la philosophie et d'un oral centré sur un projet en juin.

Répartition des notes :

>> Français + 2 épreuves de spécialités + philosophie + grand Oral = 60% note finale

>> Partie contrôle continu comprenant des épreuves type bac blanc (en janvier et avril de l'année de première - en décembre l'année de terminale) = 30% note finale

>> Les moyennes des bulletins scolaires de première et terminale = 10% note finale

Il faut toujours avoir 10/20 pour obtenir son bac. Les épreuves de rattrapage et les mentions sont conservées !

Réforme de l'apprentissage

Elle donne davantage de pouvoir aux branches et aux entreprises, au détriment des régions.

>> Il sera désormais possible de bénéficier d'un apprentissage tardif qui permettra au jeune de s'inscrire dans la filière jusqu'à son 30ème anniversaire.

>> L'intégralité des contrats aura un financement.

>> Les jeunes apprentis de 16 à 20 ans verront leur rémunération augmenter de 30 € net par mois.

>> Les apprentis pourront également bénéficier du programme Erasmus pour 1 semestre

>> Une aide forfaitaire de 500 € pour l'obtention du permis de conduire sera réservée aux jeunes d'au moins 18 ans qui suivent une formation en apprentissage.

>> Les apprentis dont le contrat de travail est interrompu en cours d'année auront le droit de prolonger leur formation au sein du CFA pendant six mois (sauf exclusion du CFA).

Réforme du lycée

Les étapes de la réforme

Rentrée 2018 : Les élèves de seconde seront soumis à un test de positionnement en Français et Maths. Ils bénéficient d'un accompagnement personnalisé et d'une aide à l'orientation.

Rentrée 2019 : Introduction des spécialités. Les élèves de première devront en choisir trois. Leurs notes des bulletins scolaires seront prises en compte pour le bac. Les candidats passeront deux sessions d'épreuves ponctuelles (en janvier et en avril). Les élèves bénéficient de 1h30 par semaine de travail sur leur orientation.

Rentrée 2020 : Les entrants en terminale choisiront deux spécialités.

>> En décembre, de nouvelles épreuves sur toutes les matières compteront pour le bac.

>> Au retour des vacances de printemps, ils passeront les deux épreuves de spécialités.

>> Ils bénéficient de 1h30 par semaine pour travailler leur orientation.

>> Les options facultatives seront conservées (arts, LCA et EPS).

>> De nouvelles options en terminales verront le jour (maths experts, maths complémentaires, droit et enjeux du monde contemporain).

Enseignements communs :

	1ere	Term
Français	4h	
Philosophie		4h
Hist-géo	3h	3h
EMC	0h30	0h30
LV1 et LV2	4h30	4h
EPS	2h	2h
H S et Numérique	2h	2h
Total commun	16h	15h30

Spécialisations:

Disciplines spécialisées	1ere	Term
Arts sciences politiques	4h	6h
Hist,géo,géo-politique et s	4h	6h
humanité,littérature et philosophie	4h	6h
langues et littératures étrangères	4H	6h
Maths	4H	6h
Numérique&sciences informatiques	4H	6h
SVT	4h	6h
Sciences de l'Ingénieur	4h	6h
Sciences économiques et sociales	4h	6h
Physique chimie	4h	6h

Ce qui fera un grand total de 28h en 1ere et 27h30 en Term.